



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2025

Délibération n° CA 09/2025

Portant sur le rapport relatif à l'attribution d'une indemnité de fonction à Monsieur le Président de l'Office des Transports de la Corse

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 14 Avril 2025 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Conseiller Exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse, dans les salons d'honneur de la Collectivité de Corse à Bastia.

Membres présents :

M. ACQUAVIVA Jean-Félix
M. BRADESI Laurent
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline
M. GIOVANNANGELI Dominique
M. LUCCIONI Don Joseph
Mme MARCHETTI Sandra
M. ORSONI Marc Aurèle
M. PANZANI Jean-Paul
M. SAVELLI Jean-Michel
M. TROJANI Paul
M. VALDRIGHI Hervé
M. VANNI Hyacinthe

Conseiller Exécutif, Président de l'OTC
Représentant le syndicat Strada Corsa
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant l'URAF de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat STC
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant la CCI de la Haute Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres ayant donné pouvoir :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette
Mme ANTONINI Danielle
Mme BASTIANI Angèle
M. BICCHIERAY Didier
M. BINDINELLI Jacques
M. CASTELLI Antoine
M. FILIPPI Jacques

Présidente de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Présidente de l'ATC
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat SPTC
Représentant le syndicat CGC
Représentant la Chambre d'Agriculture 2B

Membres absents ou excusés :

Pour l'autorité compétente par délégation



M. BENZONI Joseph
M. BOCOgnANO Xavier
Mme BOZZI Valérie
M. DE PERETTI Nicolas
Mme FERRI Evelyne
Mme LEBOMIN Vanina
M. LECCIA Jean-Baptiste
M. MELA Georges
M. MIAS Patrick
Mme PIETRI Véronique
M. QUASTANA Paul
Mme TIBERI Julia

Représentant la CCI de la Corse du Sud
Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat CFDT
Représentant le syndicat CGT
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat FO
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant la CRMA de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse

Membre de plein droit :

M. Jérôme FILIPPINI, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud (Absent excusé)

Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François Directeur Général de l'OTC
Mme STAEBLER Martine Payeur de Corse (Absente excusée)

Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

M. PENET Hervé représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- **Vu** l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,



- Vu l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
 - **Vu l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
 - **Vu l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
 - **Vu l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
 - **Vu l'arrêté n° 25/051 CE du Président du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 04 Février 2025 actant la cessation de fonction de Conseillère Exécutive de Corse et de Présidente de l'Office des Transports de la Corse de Madame Flora MATTEI à compter du 1^{er} février 2025,**
 - **Vu l'arrêté n°25/065 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 18 février 2025 portant désignation de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse,**
 - **Vu l'arrêté n° 25/105 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 01 Avril 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
 - **Vu la délibération n° 99/50 AC du 29 Avril 1999, modifiant les statuts des agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse, instituant les indemnités de fonction pour les Présidents de ces agences et offices,**
 - **Vu le rapport relatif à l'attribution d'une indemnité de fonction à Monsieur le Président de l'Office des Transports de la Corse en date du 14 avril 2025.**

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1^{er} :

Fixe la rémunération du Président de l'Office des Transports de la Corse au niveau de l'Indice Nouveau Majoré 274, conformément à la délibération n°99/150 de l'Assemblée de Corse en date du 29 Avril 1999.

Cette rémunération est imposable selon les dispositions fiscales applicables aux indemnités et rémunération des élus et est soumise à la CSG et au RDS.

Elle est indexée sur la valeur du point d'indice de la fonction publique, publiée à chaque revalorisation au Journal Officiel de la République Française.

ARTICLE 2 :

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'attribution de cette rémunération au Président de l'Office des Transports de la Corse.

ARTICLE 3 :

Pour l'autorité compétente par délégation



La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 14 Avril 2025

Jean Félix ACQUAVIVA